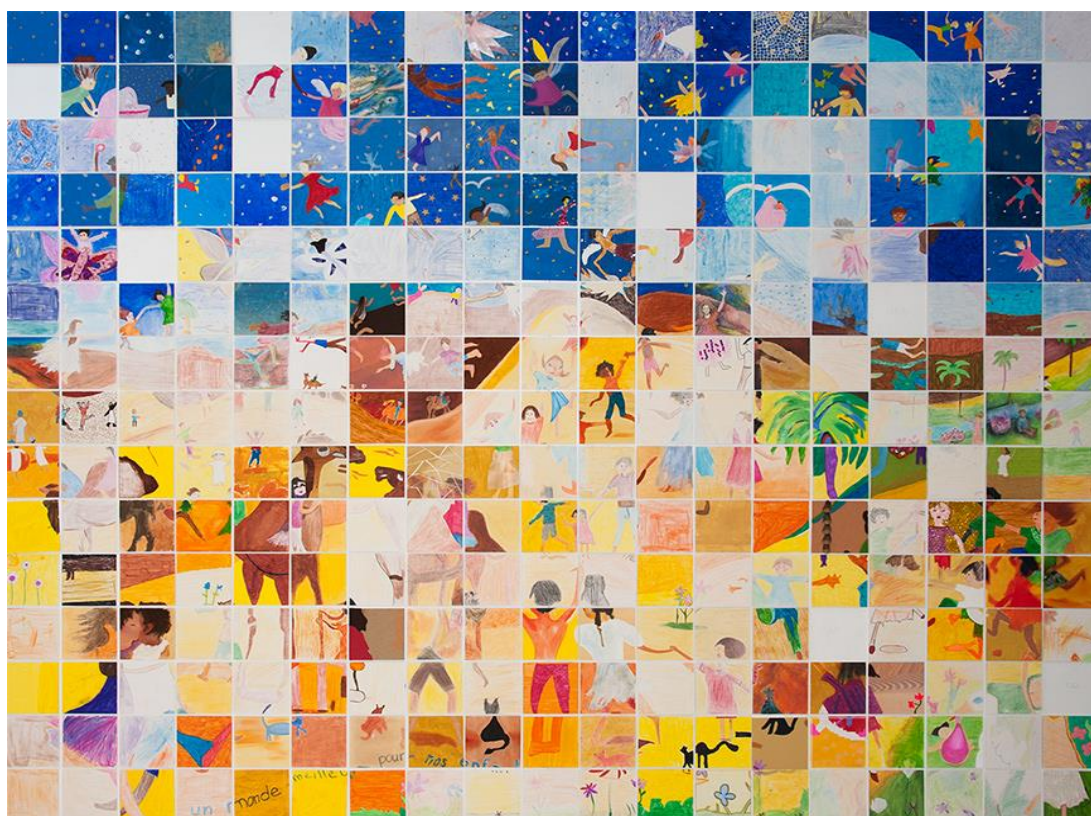


RAPPORT D'ACTIVITE 2022



Tél. 03/85/39/99/11

Fax. 03/85/39/14/27

SOMMAIRE

I. Présentation de l'établissement.....	3
II. Éléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par Service.....	5
III. Déclinaison du projet de l'établissement en actions opérationnelles – nos axes de travail 2021/2022	7
IV. Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes	8
V. Temps forts de l'année	9
VI. Bilan et perspectives dans les Unités de vie	10
VII. Gestion des ressources humaines	11
1. Mouvement du personnel 2022.....	11
2. Etat de l'absentéisme du Service en 2022	11
VIII. Nos actions de formation individuelles et collectives	12
Les formations avec thèmes, nombre de participants et type de financement	12
1. Formations financées par fonds spécifiques, fonds d'intervention, UNIFAF	12
2. Formations financées par l'établissement	12
3. Formations financées par le plan de Formation	12
IX. Chantiers en cours, cap fin 2023	13

I. Présentation de l'établissement

Foyer Éducatif la Maisonnée
194, rue du Concours
71000 MACON
Tél. : 03 85 39 99 11
Fax : 03 85 39 14 27

Le Foyer Éducatif la Maisonnée est un des établissements « Maison d'Enfants à Caractère Social » de l'Association du Prado Bourgogne.

Numéro de SIRET	38540045200053
Code APE	853H

L'établissement agréé par le Conseil Départemental de Saône et Loire au titre de l'Aide Sociale l'Enfance et à la Famille, est habilité par le Ministère de la Justice au titre des articles 375 et suivants du Code Civil relatifs à l'Assistance Educative.

Le Foyer Éducatif la Maisonnée est situé au centre-ville de Mâcon ce qui permet aux enfants confiés de bénéficier facilement de l'ensemble des infrastructures que la ville offre sur le plan scolaire, sportif, culturel, de santé et de sécurité.

Le Foyer Éducatif la Maisonnée sis 194, rue du Concours 71000 Mâcon, géré par l'Association du Prado Bourgogne, est habilité à recevoir en Hébergement 53 Jeunes dont trois en accueil d'urgence des deux sexes, âgés de 5 à 21 ans ;

- ☞ Il dispose à cet effet de quatre Unités de vie sur site dont une constituée de studios intra-muros ;
- ☞ Le Foyer Éducatif la Maisonnée s'inscrit :
 - Dans le plan de stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance,
 - Dans le respect des dernières orientations législatives (lois du 07/02/2022, 14/03/2016 relatives à la protection de l'enfance,
 - Dans le respect des bonnes pratiques professionnelles,
 - Dans le cadre des orientations du schéma départemental et des fiches actions relatives au CPOM.

Il dispose d'une « Permanence Educative de Jour » et d'une « Délégation Référence aux Familles » (DREF).

Les Professionnels

☞ Le Foyer éducatif La Maisonnée est géré par 0.50ETP directeur de Pôle et un 0.50 ETP Directrice adjointe de Pôle, un Chef de Service, avec des Services : administratif, Généraux et Hébergement.

Service administratif :

- ◆ 0.50 ETP de Comptable ;
- ◆ 1.5 ETP de Secrétariat ;
- ◆ 0.57 ETP d'Agent de bureau (Personnel en contrat d'avenir).

Services généraux :

- ◆ 1.5 ETP Ouvriers d'entretien ;
- ◆ 2 ETP Cuisinières + une personne en contrat d'avenir ;
- ◆ 5 ETP Surveillants de nuits ;
- ◆ 1.50 ETP Maîtresse de maison ;
- ◆ 1 ETP Agent de service intérieur ;
- ◆ 1.50 ETP Lingère.

Service Hébergement :

- ◆ 1 ETP Chef de Service ;
- ◆ 5 ETP d'Éducateurs spécialisés ;
- ◆ 9 ETP Moniteurs-éducateurs ;
- ◆ 2 ETP Moniteurs Adjoints d'Animation ;
- ◆ 2 ETP Éducateurs Sportifs ;
- ◆ 2 ETP Éducateurs Jeunes Enfants ;
- ◆ 0.11 ETP Psychiatre ;
- ◆ 0,31 ETP Psychologue ;
- ◆ 0.50 ETP Infirmière ;
- ◆ 2 ETP Contrat apprentissage Moniteur Educateurs ;
- ◆ 3 ETP CAE éducatif.

II.Éléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par Service

Entrées : 14 ;

Sorties : 12 ;

Accueil d'urgence : 10 ;

Nombre de prises en charge Mineurs Non Accompagnés : 0 ;

Nombre de demandes d'admission : 12 ;

Nombre de refus : 7 :

- ◆ 7 refus motif effectif complet ;

Nombre d'admission : 5 ;

Nombre d'enfants dont nous avons payé des taxis : 22 ;

Nombre d'enfants dont nous avons payé du transport (bus, SNCF) : 14 ;

Nombre d'enfants dont nous avons payé l'argent de poche : 37 ;

Nombre d'enfants dont nous avons à charge la vêtture : 49 ;

Nombre d'enfants qui ont bénéficié d'un séjour en vacances :

- ◆ Vacances à la campagne : 27 Jeunes pour 1 111 journées ;
- ◆ Centre de vacances : 25.

Nombre d'enfants ayant bénéficié de séjours organisés par les éducateurs type transferts :

- ◆ Unité 1 :1 transfert pour 10 enfants en février 2022 et 1 transfert de 10 enfants en juillet 2022 ;
- ◆ Unité 2 :1 transfert pour 14 enfants en avril et juillet 2022 ;
- ◆ Unité 3 :1 transfert de 10 enfants en avril et juillet 2022 ;
- ◆ Unité 4 :1 transfert pour 7 enfants en juillet 2022.

Situation géographique des placements : 66 Jeunes

- ◆ 2 Jeunes de Paray-le-Monial/Charolles ;
- ◆ 26 Jeunes de Chalon-sur-Saône/Louhans ;
- ◆ 4 Jeunes de Montceau-les-Mines/Le Creusot/Autun ;
- ◆ 34 Jeunes de Mâcon/Cluny/Charolles ;

Durée moyenne de séjour pour l'Hébergement : 28 mois (24 mois en 2021).

a) Indicateurs Journées par Service Hébergement

Prévisionnel : 19 345 ;

18 831 Réalisées dont 0 journée autres départements ;

Taux d'occupation réel :

- ◆ En 2022 : 18 831 journées soit 97.34 %
- ◆ En 2021 : 18 995 journées soit 98,19 %
- ◆ En 2020 : 19 345 journées soit 94,79 %.

a) Comparatif entrées et sorties 2020.2021.2022

Années	Admissions	Sorties	Relais Familles
			Accueil Placement Famille
2022	14	12	42 pour 3 enfants
2021	22	21	54 pour 4 enfants
2020	25	24	45 pour 4 enfants

➤ Durée moyenne du séjour Hébergement :

b) Hébergement :

- ◆ 2022 : 28 Mois ;
- ◆ 2021 : 24 Mois ;
- ◆ 2020 : 27 Mois.

c) Orientation des sorties :

- ◆ 3 retours en famille ;
- ◆ 1 famille d'accueil ;
- ◆ 3 autres établissements Prado Bourgogne ;
- ◆ 5 autres établissements (Foyer Besseige, Foyer le Village, ..) ;

III. Déclinaison du projet de l'établissement en actions

L'opérationnalité de nos actions se traduit au travers d'approche pluridimensionnelles favorisant l'innovation, la créativité et l'adaptation de nos pratiques au changement et à la complexité

1. Une dimension stratégique

- ◆ Penser territoire dans le cadre d'une politique inclusive ;
- ◆ Travail préparatoire au CPOM ;
- ◆ Extension de places au Placement Familial à la demande du Conseil Départemental 71 ;
- ◆ Réponse appel à projet Assistants Familiaux ;
- ◆ Préparation du Pôle à l'évaluation externe et aux inspections/contrôles ;
- ◆ Mise en œuvre d'un projet architectural ambitieux : construction d'un nouveau site pour le Placement Familial et amélioration qualitative de l'ensemble de nos locaux aux nouvelles exigences environnementales ;
- ◆ Lien avec les écoles, organisations et instances représentatives du secteur.

2. Une dimension organisationnelle

- ◆ Élaboration d'un plan d'action permettant la transformation du Pôle en trois directions distinctes ;
- ◆ Rédaction de protocoles de bonnes pratiques professionnelles.

3. Une dimension Ressources Humaines et Attractivité

- ◆ Formation de l'équipe de Direction à l'accompagnement au changement et au management complexe ;
- ◆ Mise en œuvre d'action de formations adaptées aux nouveaux besoins ;
- ◆ Application de l'avenant 351 au Placement Familial ;
- ◆ Action de prévention des Risques Psycho Sociaux et réponses à l'évolution des demandes sociales ;
- ◆ Sens, exigence, lien et convivialité dans l'accompagnement des équipes.

4. Une dimension juridique et sécurité

- ◆ Travail en lien avec le département autour d'un protocole FEI ;
- ◆ Travail en lien avec le cabinet juridique Delsol autour de la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données ;
- ◆ Travail en lien avec le Défenseur des droits autour de la vie privée ;
- ◆ Adaptation permanente de nos Services et établissements à nos obligations réglementaires (sanitaires, incendie, DUER...).

5. Une dimension technique et financière

- ◆ Recherche d'efficacité de nos budgets dans un contexte financier difficile ;
- ◆ Intégration des nouvelles technologies au sein des Services (carte Anytime, portail salariés, nouveau logiciel) ;

6. Une dimension clinique et qualitative

- ◆ Lutte contre toutes les formes de violences faites aux Jeunes ;
- ◆ Développement des visites médiatisées ;
- ◆ Accueil fratries ;
- ◆ Ouverture des établissements du Pôle portant sur le droit aux loisirs, au sport et à la culture pour les enfants accueillis ;
- ◆ Adaptation des locaux à la sécurité et au confort des enfants.

IV. Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes

- ◆ Actualisation des fiches actions ;
- ◆ Suivi de la mise en œuvre du tableau d'actions de l'équipe éducative du placement familial, du placement éducatif et des unités de vie de la Maisonnée ;
- ◆ Relecture et validation de protocoles sur l'ensemble des services du Pôle ;
- ◆ Travaux préparatoires à l'évaluation externe et aux audits de contrôle (Prise de connaissance du nouveau référentiel, préparation et/ou mise à jour des documents préparatoires demandés par le CD 71) ;
- ◆ Actualisation des classeurs de bonnes pratiques professionnelles sur l'ensemble du Pôle.

V. Temps forts de l'année

1. Traitement des conséquences liées à la crise COVID, aux tensions sociales et aux difficultés du secteur social sur les plans

- ◆ Clinique ;
- ◆ Managériale ;
- ◆ Économique ;
- ◆ Sociale ;
- ◆ Organisationnelle et fonctionnelle ;
- ◆ Partenariale.

2. Le management du changement

- ◆ Travail autour de la réorganisation associative et du Pôle ;
- ◆ Travail autour de la préparation du CPOM ;
- ◆ Mise en œuvre de l'appel à projets suite extension du Placement Familial ;
- ◆ Adaptation de notre politique Ressources Humaines à la nouvelle réforme du statut des Assistants familiaux ;
- ◆ Adaptation numérique de nos outils de travail : téléphonie, informatique, logiciel, carte Anytime...

3. Les temps institutionnels

- ◆ Réalisation effective de l'ensemble des réunions partenariales, stratégiques, fonctionnels, de Services, inter Services, de Pôle, associatives, d'expression des Usagers et des personnels.

4. Sécurité et travaux

- ◆ Poursuite d'une politique de prévention des risques : Risques Psycho Sociaux et Règlement Général sur la Protection des Données ;
- ◆ Gestion des risques notamment en matière de prévention COVID, de sécurité alimentaire (contrôle SER), d'hygiène (plan nettoyage, intervention société ECOLAB pour des traitements anti punaises, cafards, dératisation) ;
- ◆ Aménagement des locaux de vie des Jeunes pour les rendre toujours plus chaleureux.

5. L'exercice des droits de l'Usager

- ◆ Groupe d'expression et questionnaire, CVS ;
- ◆ Participation à la vie sociale et culturelle : camps, partenariats multiples (entreprises, clubs services et sportifs, spot, ville...);
- ◆ Participation des enfants au groupe de travail du Défenseur des droits.

6. La pédagogie

- ◆ Accompagnement adapté à la prise en charge d'enfants victimes de violences intra familiales en fortes augmentations ;
- ◆ Travail sur « le faire équipe ».

7. Le partenariat institutionnel

- ◆ Participation aux réunions du Conseil Départemental : CPOM, FEI ;
- ◆ Collaboration avec l'ITEP de Cruzille ;
- ◆ Rencontre avec l'équipe CMP Macon ;
- ◆ Rencontre avec les Docteurs SORET et LABEDAN ;
- ◆ Partenariat avec les pharmacies de Lugny et Fleurville ;
- ◆ Rencontre M FARENQ Président des maires ruraux de Saône et Loire ;
- ◆ Rencontre équipe ASEF Montceau ;
- ◆ Groupe de travail ANPF ;
- ◆ Travail avec les écoles de formation en travail social pour l'accueil notamment de nombreux stagiaires ;
- ◆ Rencontre avec les enseignants référents MDPH ;
- ◆ Projet droit des enfants à la vie privée avec Défenseur des droits.

VI. Bilan et perspectives dans les Unités de vie

Introduction du Chef de Service :

Les années COVID (2020 et 2021) ont recentré les équipes éducatives sur le cœur de leur métier : l'accompagnement des enfants au quotidien. Riches de ces deux années qui ont redynamisé les professionnels de terrain, nous avons traversé 2022 avec une même volonté affirmée à savoir permettre à l'enfant accueilli de s'épanouir et de pouvoir compter sur nous.

Malgré un turn-over important dans les équipes éducatives, nouveaux comme anciens salariés, mais ensemble, ont su, dans un cadre institutionnel sécuritaire, toujours améliorer la qualité de notre accompagnement. La notion d'équipe développée dans les programmes d'activités a pu mettre en exergue une valeur fondamentale dans notre institution : LA CONFIANCE comme « suspension temporaire du doute ». La confiance c'est des compétences, des intentions, des comportements, des succès mais aussi de la vulnérabilité.

Notre volonté d'ouvrir la Maisonnée à un partenariat toujours plus important témoigne de notre souhait de permettre aux enfants de s'inclure dans la vie citoyenne et qu'ils disent et démontrent que nous pouvons aussi leur faire confiance.

Le Chef de Service

VII. Gestion des ressources humaines

1. Mouvements du personnel 2022

- ◆ Deux mutations en interne (PE, PAD) ;
- ◆ Un départ en retraite ;
- ◆ Une rupture conventionnelle ;
- ◆ Une inaptitude santé ;
- ◆ Cinq démissions ;
- ◆ Un contrat d'apprentissage pour un Personnel éducatif ;
- ◆ Quatre congés maternité/paternité ;
- ◆ Trente-six Personnels en CDD ou CDI en remplacement des départs ;
- ◆ Sept stagiaires : Éducatrices Jeunes Enfants, Éducateurs/trices, moniteurs/trices,

2. Etat de l'absentéisme du Service en 2022

Nombre de jours: 2 343 jours

	MALADIE	A.T	Maternité/Paternité	Arrêts COVID
Jours calendriers 2022	1 422	235	496	190
Jours calendriers 2021	1 867	359	230	25
Jours calendriers 2020	706	399	126	395

- ◆ Un salarié en AT longue durée ;
- ◆ Quatre salariés en AT courte durée ;
- ◆ Vingt-huit salariés en maladie de courte durée ;
- ◆ Trois salariés en maladie longue durée ;
- ◆ Quatre salariés en congés maternité ;
- ◆ Un salarié en congés paternité.

VIII. Nos actions de formation individuelles et collectives

Les formations avec thèmes, nombre de participants et type de financement

1. Formations financées par l'établissement

- ◆ Un Personnel, « Formation tableau Excel » ;
- ◆ Deux Personnels cadres, « Les Labos du Changement » ;
- ◆ Six Personnels, « Eduquer sans violence » ;
- ◆ Quatre Personnels « Formation HACCP ».

2. Formations financées par le plan de Formation

Formation sur le plan (thèmes) :

- ◆ Deux Personnels, « Méthode Evaluation Protection de l'Enfance ALFOLDI » ;
- ◆ Trois Personnels, « Initiation à l'informatique » ;
- ◆ Six Personnels, « Formation initiale sauveteur secouriste au travail ».
- ◆ Trois Personnels, « Habilitations électriques » ;
- ◆ Cinq Personnels, « Formation recyclage SST » ;
- ◆ Un Personnel, « Responsable Sécurité Incendie » ;
- ◆ Trois Personnels, « Formation Prévention Risques Routiers/Eco conduite » ;
- ◆ Cinq Personnels, « HACCP » ;
- ◆ Un Chef de service en formation qualifiante CAFERUIS.

IX. Chantiers en cours, cap fin 2023

- ◆ Poursuite de la mise en œuvre de l'appel à projet Placement Familial ;
- ◆ Chantiers associatifs :
 - Finalisation CPOM 2 (Orientations et enjeux de nos prises en charge) ;
 - Participation à l'élaboration du nouveau Schéma départemental unique ;
 - Préparation de l'évaluation externe et des audits de contrôle ;
 - Réorganisation fonctionnelle de l'Association et formation de l'équipe de direction « Comment développer son agilité personnelle et managériale pour mieux se transformer ensemble ? ».
 - Réorganisation organisationnelle de l'ensemble du SPFE suite à l'éclatement du Pôle en trois directions : Placement Educatif, Placement Familial, Maisonnée ;
- ◆ Suivi projet construction nouveaux locaux SPFE et aménagement de l'ensemble des locaux place Genevès ;
- ◆ Priorités cliniques de nos prises en charge :
 - Mise en œuvre d'une pédagogie de prise en charge des enfants victimes de violences notamment intrafamiliales et sexuelles, d'une pédagogie portant sur le droit aux loisirs, au sport et à la culture, d'une pédagogie inclusive ;
 - D'une pédagogie favorisant l'expression des enfants : Conseil de Vie Sociale, questionnaire, travail avec le Défenseur des droits sur la question du droit aux loisirs, au sport et à la culture : consolidation de nos actions partenariales (Spot, clubs services, clubs sportifs ...)
 - D'une pédagogie inclusive avec l'ensemble des dispositifs de Droit commun (écoles, soins, justice...)
- ◆ Poursuite de notre projet « Une culture commune pour une intelligence collective »

Le Directeur,

D. DECOLIN